



Demande de remboursement anticiper de mon crédit

Par **doubs25**, le 10/04/2009 à 11:19

Bonjour,

Un organisme me demande de rembourser la totalité mes prêts soit 193913,48+63175,79 car pour lui je n'ai pas respectés l'accord que j'avais avec lui pour combler le retard des échéances. Je l'ai prévenu par email de chaque envoi d'un virement soit 290 en janvier ,490 en février et 390 en mars et ma dette depuis décembre à diminuer selon nos accords. J'ai eu un rejet de prélèvement des mes prêts le 4 mars et j'ai effectué un virement de cette somme le 7 mars 2009 sans être informer du rejet car il apparait sur mon compte le 9 mars 2009 . Et le 12 mars je reçoit une mise en demeure de la totalité mes créances soit 1286,44 et 1110,26 sans explication et que mon accord de rembourser ma dette était pour ma part respecter. Pour info me dette en 09 décembre 2008 était de 1287,92 et 3295,80
Un organisme a-t-il le droit de demander le rembourser la totalité des prêt dans mon cas .